

Mairie d'INGRANNES



10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES
Tel : 02 38 57 13 08
mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 27 juin 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

Lundi 4 juillet 2022 à 19h30 reportée au 11 juillet 2022

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de conseil précédent
- Election du secrétaire de séance
- Délibération relative à la publicité des actes de la collectivité
- Modification règlement intérieur bibliothèque municipal
- Questions diverses

Le Maire,
Éric POILANE

